Cinquante-septième année. - N° 41 A Lundi 27 et mardi 28 février 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2594

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 6 février 2023.
Autre jugement prononçant.
800 494 072 RCS Strasbourg.
S.A.S. OPTICAP.
Forme : SAS.
Activité : acquisit.gestion participation.
Adresse : 1A, rue Daniel Hirtz, 67000 Strasbourg.
Complément de jugement : Jugement prononçant le redressement judiciaire, référencée RJ 70/23, et fixant à six mois la période d'observation. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 06 août 2021. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : la SAS WEIL-GUYOMARD-LUTZ, prise en la personne de Maître Claude-Maxime WEIL - 28 rue de Lattre de Tassigny - 67300 Schiltigheim. Mandataire judiciaire : la SAS EGH MANDATAIRE JUDICIAIRE, prise en la personne de Maître Evelyne GALL-HENG - 5 rue des Frères Lumière - 67201 Eckbolsheim. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Cette déclaration peut se faire par le biais du portail www.creditors-services.com. N° RG : 23/00119